

Cérémonie de remise des insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à M. Jean-Paul BEDOIN, Président de l'association départementale des anciens combattants de la Résistance

Périgueux, le samedi 16 novembre 2013

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

M. Jean-Paul BEDOIN, je suis très heureux et fier de pouvoir vous témoigner de la gratitude de l'Etat et de nos concitoyens.

Une telle cérémonie est toujours un grand moment. C'est bien sûr un moment de reconnaissance. C'est aussi un moment d'émotion pour vous, pour votre famille et pour vos amis.

La République par cette nomination au grade de Chevalier de l'ordre national du Mérite reconnaît et salue votre investissement personnel et professionnel à transmettre vos connaissances historiques et à promouvoir le travail de mémoire auprès de la jeune génération.

Le Président de la République l'a rappelé lors du lancement des commémorations du Centenaire de la Première guerre mondiale : « *dans cette période de commémorations, nous ne poursuivons qu'un seul objectif : nous souvenir ensemble pour être plus forts ensemble* ». Monsieur BEDOIN, vous n'avez eu de cesse de chercher à contribuer à l'atteinte de cet objectif d'intérêt général.

Nous sommes tous présents aujourd'hui pour vous remercier de votre dévouement, de votre dynamisme acharné et de votre volonté inaltérable de transmettre aux jeunes générations les valeurs humanistes et républicaines qui constituent le ciment de la Nation française et auxquelles vous êtes si attaché.

Votre implication personnelle dans de nombreuses associations méritent d'être citées : président de l'association départementale des anciens combattants de la Résistance, coordonnateur de l'association « Mémoire et Histoire de la Résistance et de la déportation en Dordogne », secrétaire de l'association des « Amis du centre départemental de la mémoire de la Résistance et de la déportation en Dordogne », membre de l'association « Mémoire et histoire de la Résistance et de la déportation en Mussidanais », membre de l'association des « Amis de la Fondation de la mémoire de la déportation » et membre fondateur de l'association « Périgord Mémoire Histoire » avec M. Norbert PILME.

Cet engagement dans le monde associatif est la preuve, s'il le fallait, de la générosité de votre action au service des autres.

Plus que jamais aujourd'hui, le devoir de mémoire doit nous unir, car il est un des garants de notre cohésion sociale et de notre solidarité républicaine.

Monsieur BEDOIN, vous avez fait vôtre ce combat pour que vive la mémoire, avec pour pierres angulaires la fidélité au souvenir et la résistance à l'oubli.

Ce travail de mémoire, vous l'avez commencé lorsque vous étiez professeur au collège de La Coquille, puis au collège Michel de Montaigne à Périgueux.

Au delà de vos heures de cours, vous avez proposé à vos élèves d'avoir une approche différente de l'enseignement en créant un « Club Histoire » au sein de ces établissements.

Ces clubs ont permis à vos élèves d'appréhender autrement l'Histoire, d'enrichir leurs connaissances, de développer leur réflexion personnelle et de leur donner une meilleure lecture des relations internationales.

Dans le cadre de la préparation des jeunes au concours national de la résistance et de la déportation, vous n'avez eu de cesse d'attirer leur attention sur les actes de barbarie que recouvre cette sombre période de l'histoire, mais aussi sur les actes de résistance qu'elle a engendrés. Cette démarche a amené vos élèves à mieux saisir pourquoi la liberté et la démocratie sont des biens si précieux qu'il nous appartient de défendre pied à pied.

Votre engagement a aussi dépassé le cadre de nos frontières.

C'est en effet dans le cadre du programme Comenius que vous avez noué un partenariat scolaire européen avec un professeur allemand intéressé par ce travail de mémoire.

A partir de là, des établissements scolaires d'Italie et de la Pologne se sont associés à votre projet pédagogique.

Après trois ans d'enquêtes, de recueil de témoignages, de travail de recherche dans les archives, les élèves de ces quatre pays ont collecté de nombreux documents sur le conflit, sur la déportation, le génocide, les persécutions et les tragédies qui ont marqué le continent européen au cours de la Seconde guerre mondiale

En 2008, votre projet intitulé « *Travail de Mémoire : le combat n'est jamais terminé...* » a reçu un label de qualité décerné par l'agence Europe Education Formation, avec une mention spéciale du jury.

Ce long parcours symbolise votre énergie et le travail inlassable que vous menez au service de la transmission de la mémoire. Vous avez fait vôtre cette citation de Léon Landini, ancien Résistant d'origine italienne : « *La mémoire ne vaut pas que pour le souvenir. Elle vaut aussi pour le devenir* ». Elle résume parfaitement le sens de votre engagement.

Monsieur Jean-Paul BEDOIN, la haute distinction que je vais maintenant vous remettre est à la fois :

- la récompense d'une vie consacrée à enseigner l'Histoire,
- les remerciements de vos concitoyens, au premier rang desquels vos élèves, pour votre action infatigable de passeur de la mémoire,

- la marque de notre profond respect pour votre engagement au service de la promotion et de la défense des droits de l'homme et de nos valeurs républicaines.

Monsieur BEDOIN, recevez mes très sincères félicitations pour cette nomination si méritée au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite. Cette haute distinction vous honore, elle honore aussi votre famille et votre département de la Dordogne.

Monsieur Jean-Paul BEDOIN, au nom du Président de la République, nous vous faisons Chevalier de l'Ordre national du Mérite